



Mission Locale

PAYS DE BOURGES

PROJET ASSOCIATIF

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRESIDENTE	p. 1
INTRODUCTION	p. 2 - 3
<ul style="list-style-type: none">• Un projet associatif pourquoi ?• Une offre de service en 5 axes• Notre histoire	
ORGANISATION	p. 4-5
<ul style="list-style-type: none">• Notre territoire d'intervention• L'organigramme	
DIAGNOSTIC TERRITORIAL	p. 6 - 7
<ul style="list-style-type: none">• Démographie• Scolarité• Habitat et vie locale• Emploi• Revenus et précarité• Dynamiques partenariales	
NOS VALEURS	p. 8 - 9
<ul style="list-style-type: none">• Proximité• Service public• La globalité• L'engagement	
NOS PRIORITÉS	p. 10 - 14
<ul style="list-style-type: none">• Développer des actions spécifiques en fonction des publics• Accueillir et accompagner le public sur les questions d'inclusion et les problématiques sociales• Développer les pratiques partagées et les outils communs• Accueillir et accompagner le public sur l'accès l'emploi• Renforcer la dynamique partenariale	
LE RETOUR DES JEUNES	p. 15

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dans un contexte où les publics les plus précaires, particulièrement les jeunes, nécessitent une prise en charge globale, notre engagement reste d'offrir un accompagnement à 360°, en prenant en compte les différentes dimensions de leurs difficultés. Nous plaçons au cœur de notre mission les jeunes, afin de leur offrir des solutions concrètes et adaptées.

Pour cela, nous devons nous appuyer sur des partenariats solides avec les acteurs du secteur social, de l'éducation, de la formation, de l'emploi sans oublier les entreprises du territoire. Ce réseau d'acteurs est essentiel pour répondre de manière efficace aux besoins variés et évolutifs de notre public et pour construire des parcours d'insertion sociale et professionnelle durables.

L'efficacité et la pérennité de notre structure sont soumises à une forte actualité et nous sommes en ordre de marche pour répondre aux principaux enjeux et relever les défis d'aujourd'hui et de demain :

UN ENJEU INSTITUTIONNEL

L'environnement de notre structure, évolue, se transforme et passe dorénavant par notre intégration au Réseau pour l'Emploi. Cela passe par l'enrichissement de notre offre de services, l'amplification des coopérations et le renforcement de notre présence auprès des jeunes, tout en gardant nos particularités, nos capacités d'adaptation et d'innovation.

Cela représente un changement stratégique, nécessitant une prise en compte plus globale de la Mission Locale dans son écosystème afin de maximiser les synergies entre les différents acteurs et la mobilisation des ressources à notre disposition.



Catherine PALLOT
Présidente déléguée de la Mission Locale

UN ENJEU FINANCIER

L'évolution de nos ressources sera une question centrale dans un contexte économique contraint. Afin de pouvoir accompagner au mieux les jeunes bénéficiaires, il est indispensable de réfléchir à la manière dont nous pouvons sécuriser nos financements tout en assurant un suivi personnalisé, adapté à leurs besoins. Une gestion rigoureuse et une recherche active de nouveaux financements seront nécessaires pour répondre à ces défis.

Nous affirmons notre ambition : offrir à chaque jeune la possibilité de s'épanouir, d'être en bonne santé, de se former, de trouver un emploi pour pouvoir s'intégrer pleinement dans notre société et sur notre territoire, y trouver sa place sans rester sur le bord du chemin. Pour ce faire, nous devons travailler ensemble, dans un esprit de partenariat et de solidarité, pour surmonter les obstacles et bâtir un avenir meilleur pour ceux qui en ont le plus besoin.

INTRODUCTION

UN PROJET ASSOCIATIF, POURQUOI ?

L'ensemble du réseau Missions Locales, 437 Missions Locales, 15 Agences Régionales des Missions Locales (ARML) et L'Union Nationale des Missions Locales (UNML), s'engage dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des services rendus aux publics, partenaires et pouvoirs publics.

Si le projet associatif est un élément indispensable dans le cadre de cette labellisation, il s'agit en premier lieu de réaffirmer collectivement notre mission et nos engagements auprès des jeunes et partenaires.

C'est également l'opportunité de définir, partager et communiquer un cap, dans un contexte de multiplication et d'accélération des priorités, alors que l'environnement des Missions Locales est en pleine mutation : crise sanitaire, plan de relance 1 jeune, 1 solution, Garantie Jeunes, Contrat Engagement Jeune, Réseau pour l'Emploi.

La création du projet associatif a été réalisée de manière collaborative avec les salariés, les jeunes, les partenaires et la gouvernance. Un travail a été mené pour définir la raison d'être de la Mission Locale et les valeurs qu'elle porte.

De même, lors des ateliers, une réflexion collective a été conduite pour élaborer les axes stratégiques de nos actions pour les années à venir.

La Mission Locale Jeunes du Pays de Bourges, a pour vocation de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Créée en 1982 à l'initiative de la Ville de Bourges, la Mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, avec ou sans diplôme, dans leurs démarches d'orientation, d'accès à la formation, à l'emploi, à la mobilité, au logement, dans l'objectif de lever tous les freins.

L'action consiste à créer les conditions de l'élaboration d'une politique locale d'insertion. La Mission Locale développe son offre de service autour de 5 axes.

UNE OFFRE DE SERVICE AUTOUR DE 5 AXES

- Repérage, accueil, information, orientation ;
- Accompagnement des parcours d'insertion sociale et professionnelle;
- Développement d'actions pour favoriser l'accès à l'emploi ;
- Expertise et observation active du territoire ;
- Ingénierie de projet et animation locale au service de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

NOTRE HISTOIRE

1981 : Rapport de Bertrand Schwartz sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes

1982 : Création des premières Missions Locales et des PAIO, dont la Mission Locale de Bourges

1989 : La loi du 19 décembre donne une base législative à l'action des Missions Locales / Parution de la charte des Missions Locales

1998 : Création de l'association nationale des Missions Locales et PAIO qui se transformera en 2020 en Syndicat National des Missions Locales et des PAIO

2001 : Signature de la Convention Collective Nationale

2003 : Création de l'Union Nationale des Missions Locales

2005 : Inscription des Missions Locales dans le code du travail en tant que membre du Service Public pour l'Emploi (loi de cohésion sociale)

2007 : Circulaire du 12 octobre confirmant le cadrage de l'offre de service des Missions Locales et des dispositifs à mobiliser.

2009 : Regroupement des PAIO de Mehun-sur-Yèvre et Saint-Florent-sur-Cher avec la Mission Locale Bourges (protocole national imposant le principe d'une Mission Locale par territoire) : naissance de la Mission Locale Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Florent-sur-Cher suite à un travail de restructuration et de mutualisation.

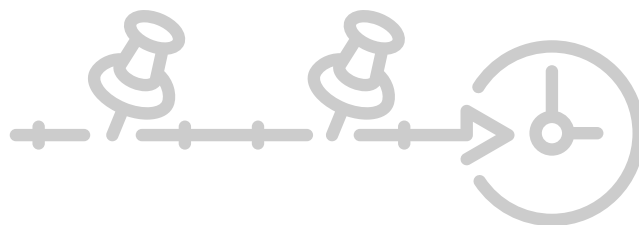
2013 : Le dispositif Garantie Jeunes est expérimentée dans 10 départements et élargi à toute la France en 2015

2020 : Décret du 5 août 2020 relatif à l'obligation de formation des 16/17 ans – Copilotage assuré par les CIO et les Missions Locales

2022 : Depuis le 1er mars 2022 le Contrat d'Engagement Jeune remplace la Garantie Jeunes

2023 : Engagement du réseau des Missions Locales dans une démarche de labellisation

2023 : La loi pour le plein emploi institue un nouveau schéma organisationnel, dénommé "Réseau pour l'emploi", à compter du 1er janvier 2024 avec France Travail, les Missions Locales, Cap emploi et les différents services pilotés par l'Etat et les collectivités locales.



Bertrand Schwartz

Permanence
d'Accueil
Information
Orientation
des jeunes
de 16 à 25 ans



Garantie Jeunes



Mission Locale

BOURGES
MEHUN-SUR-YEVRE
SAINT-FLORENT-SUR-CHER

ORGANISATION

Un territoire d'intervention qui représente une couverture de 63 communes, sur 4 Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Communauté d'agglomération Bourges Plus,
Communauté de Communes FerCher,
Communauté de Communes de La Septaine,
Communauté de Communes des Terres du Haut Berry

Un service de proximité

Le siège : 5 rue de Séraucourt 18000 Bourges

3 antennes :

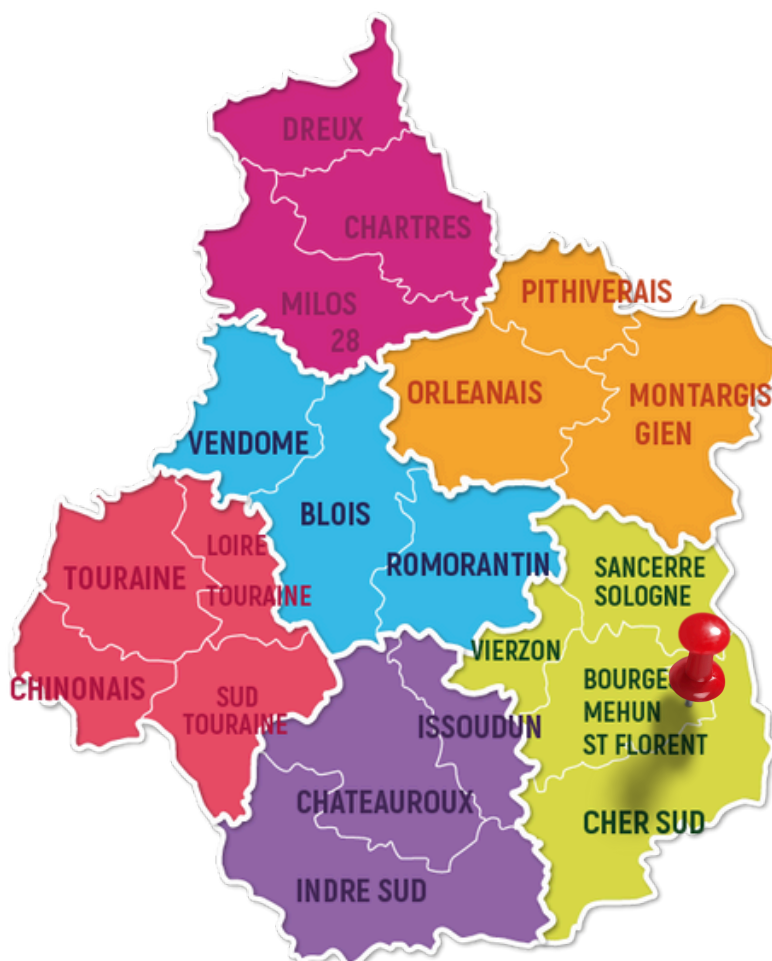
Chancellerie,
70 avenue de la Chancellerie 18000 Bourges

Mehun-sur-Yèvre,
Place Jean Manceau 18500 Mehun-sur-Yèvre

Saint-Florent-sur-Cher,
78 avenue Gabriel Dordain 18400 Saint-Florent-sur-Cher

Des permanences :

Avord,
Accueil de jour IMANIS,
Maison d'arrêt de Bourges,
Val d'Auron à Bourges,
Saint-Martin d'Auxigny,
Les Aix d'Angillon,
Lunery.



ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidée par la Présidente de
l'Agglomération Bourges Plus

1 DIRECTEUR MISSION LOCALE
1 DIRECTEUR ADJOINT

1 RESPONSABLE ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE

ANTENNE DE BOURGES

ANTENNE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER

1 responsable (MAD 0,5 ETP)
1 chargée d'accueil
1 conseiller (MAD 1 ETP)
1 conseiller

ANTENNE DE MEHUN-SUR-YÈVRE

1 responsable (MAD 0.3 ETP)
1 chargée d'accueil
2 conseillers

1 assistante informatique

10 conseiller AIO
(accueil, information, orientation)

4 conseillers CEJ
(contrat d'engagement jeune)

1 chargée d'accueil

1 chargée de projet
relation entreprises

2 assistantes
administratives CEJ

1 chargée de relation entreprise
et chargée de communication

BUREAU

Membres de droits

Présidence
Vice Présidence
Vice Présidence

Agglomération Bourges plus
Commune de Mehun-sur-Yèvre
Commune de Saint-Florent-sur-Cher

Membres élus par le
conseil d'administration

Trésorier
Trésorier Adjoint
Secrétaire
Secrétaire adjoint

Tivoli Initiatives
Agglomération de Bourges Plus
Prométhée Cher
Communauté de Communes des Terres du Haut Berry

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Dans la perspective de sa labellisation par l'Union Nationale des Missions Locales, la Mission Locale Jeunes du Pays de Bourges a réalisé un diagnostic territorial partagé, pour objectiver et anticiper les besoins des jeunes du territoire et rassembler les acteurs locaux autour de constats partagés.

Il s'appuie sur quatre sources : les données publiques disponibles sur le territoire (INSEE 2020, sauf mention contraire), 25 entretiens avec des partenaires, un atelier de travail avec une quarantaine de salariés et partenaires, et les données issues du rapport d'activité 2023 de la Mission Locale.

DÉMOGRAPHIE

Le territoire d'intervention de la Mission Locale accueille une population relativement **âgée et vieillissante**. Il comptait tout de même 16 280 jeunes en 2020, dont 54% à Bourges.

7,5 personnes de moins de 20 ans pour 10 de plus de 60 ans en 2020, contre 9,1 à l'échelle nationale

Cette tendance ne semble pas due à la fuite des jeunes, mais au vieillissement de la population. Le territoire n'enregistre pas de perte de population drastique à l'âge de l'entrée dans la vie adulte, et accueille de **nouveaux arrivants plus jeunes** que la population installée.

44% de 0-24 ans parmi les nouveaux arrivants en 2020, contre 18% de la population existante

SCOLARITÉ

Si les adolescents du territoire ne semblent pas rencontrer de difficultés de scolarisation particulières, les jeunes adultes sont **moins scolarisés qu'ailleurs**.

39% de 18-24 ans scolarisés en 2020, contre 51% à l'échelle de la France métropolitaine

D'après les acteurs locaux, les principaux freins à l'insertion des jeunes sur le plan de la formation sont **le manque de qualification et les difficultés d'apprentissage**. Ils appellent un accompagnement précoce et au long cours.

Parmi les jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2023, 45% de jeunes sans diplôme

HABITAT & VIE LOCALE

Dans l'ensemble, l'accès au logement n'apparaît pas comme le principal obstacle à l'insertion des jeunes du territoire. Cependant, les acteurs interrogés font état de plusieurs **difficultés ciblées** : l'absence ou l'insuffisance de ressources, le manque de conscience des responsabilités liées à un logement autonome, le manque de (petits) logements abordables et de solutions d'hébergement d'urgence.

17% de 15-24 ans vivant seuls, contre 9% à 13% dans les Missions Locales de comparaison

Le territoire d'intervention de la Mission Locale est relativement bien doté en **équipements publics**, notamment sportifs. On observe en revanche de nettes inégalités de genre dans la **pratique sportive**.

28 équipements sportifs et 4,6 équipements culturels pour 10 000 habitants, contre 25 et 3,1 pour 10 000 à l'échelle nationale

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

EMPLOI

Le territoire d'intervention de la Mission Locale affiche un **taux d'activité des jeunes plutôt satisfaisant**, mais ces emplois incluent une forte part de contrats à durée déterminée. À noter que cette caractéristique s'observe aussi sur les autres tranches d'âge.

D'après les acteurs rencontrés, les jeunes du territoire rencontrent deux principaux obstacles à l'obtention et au maintien d'un emploi : des **difficultés de mobilité** (matérielles et psychologiques) et un nouveau **rapport au travail**, voire une méconnaissance du monde professionnel.

27% de CDD parmi les 15-24 ans en emploi en 2020, plus qu'à l'échelle de la France métropolitaine (22%)

« Peu de jeunes ont le permis, alors que c'est nécessaire sur un territoire rural. »

« Les jeunes n'ont plus la même culture du travail, ils ont des codes différents. »

REVENUS & PRÉCARITÉ

Les jeunes du territoire apparaissent **relativement exposés à la précarité** : leur taux de pauvreté est conforme à la moyenne nationale, mais ils sont nombreux à vivre avec de faibles revenus. D'après les acteurs, ces situations de précarité économique sont avant tout alimentées par des contextes familiaux défavorables et par l'isolement.

Les acteurs de l'insertion soulignent aussi des difficultés spécifiques en matière d'**accès aux droits et aux soins**, liées notamment au développement des problématiques de santé mentale et à la complexité des démarches administratives.

Revenu médian des foyers :

- Moins de 30 ans : 19 070€ contre 20 260€ à l'échelle nationale, soit 5,8% de moins
- Population globale : 23 890€ contre 23 420€, soit 2% de plus

DYNAMIQUES PARTENARIALES

Les acteurs de l'insertion socio-professionnelle des jeunes saluent un **territoire à taille humaine**, où les parties prenantes locales se connaissent bien. Ils estiment néanmoins que la coopération opérationnelle pourrait être encore renforcée pour sécuriser davantage le parcours des jeunes.

La Mission Locale est appréciée de ses partenaires pour **sa réactivité et son ancrage de proximité**. Ils jugent que son action est pertinente, mais pourrait notamment être renforcée en mutualisant davantage les informations et en rendant les jeunes plus acteurs de leur parcours, ce qui est pour ces derniers une source de motivation.

L'équipe de la Mission Locale et ses partenaires pensent que **les jeunes viennent chercher** auprès d'eux : une écoute bienveillante, un accompagnement global et individualisé, et des solutions concrètes.

NOS VALEURS

Lors de l'atelier de travail du 3 octobre 2024, les salariés, les élus et les partenaires ont mené une réflexion sur les valeurs de la Mission Locale Jeunes du Pays de Bourges à partir des éléments du référentiel de labellisation des Missions Locales.



La proximité

<i>En quoi la Mission Locale incarne cette valeur</i>	<i>Comment elle pourrait l'incarner davantage</i>
<ul style="list-style-type: none">• Le maillage de la Mission Locale sur le territoire via ses antennes et ses permanences• Le maillage associatif et institutionnel en lien avec les partenaires de la Mission Locale• Un conseiller référent pour chaque jeune• L'aller-vers avec la présence de la Mission Locale sur les forums, les évènements etc.	<ul style="list-style-type: none">• Etudier l'opportunité d'élargir l'âge minimum de suivi par la Mission Locale• Faire du lien entre le Centre d'Information et d'Orientation et la Mission Locale pour accompagner les jeunes de moins de 16 ans en rupture au sein des collèges et lycées• Consolider le partenariat avec l'Education Nationale• Mettre en place un bus itinérant• Trouver un canal de communication efficace et développer la communication dans la ruralité• Rester accessible facilement et conserver un accueil humain



Le service public

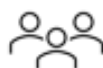
<i>En quoi la Mission Locale incarne cette valeur</i>	<i>Comment elle pourrait l'incarner davantage</i>
<ul style="list-style-type: none">• L'accueil inconditionnel de tous les publics de 16 à 25 ans• La continuité du service public, avec une ouverture toute l'année• L'égalité de traitement de tous les usagers• La gratuité	<ul style="list-style-type: none">• Questionner la mobilité de l'offre de la Mission Locale et des horaires adaptés aux contraintes des jeunes• Créer un accueil des jeunes plus informel (par exemple en créant une salle de pause où les jeunes peuvent se retrouver et travailler leurs projets personnels)• Renforcer les liens entre les jeunes en créant un système de parrainage• Renforcer l'attractivité de la Mission Locale en modernisant et végétalisant les locaux

NOS VALEURS



La globalité

<i>En quoi la Mission Locale incarne cette valeur</i>	<i>Comment elle pourrait l'incarner davantage</i>
<ul style="list-style-type: none">• L'approche pluridisciplinaire• La diversité des ateliers proposés : sport, jardin, théâtre etc.• L'adaptation aux publics (génération Z, mineurs, primo-arrivants etc.)• Les jeunes accompagnés sont toujours au centre des discussions• Des relations individualisées et sans jugement	<ul style="list-style-type: none">• Des ateliers à la carte en fonction des groupes de besoins identifiés• Une équipe pluridisciplinaire renforcée (assistant social, infirmier, éducateur etc.)• Une enquête pour adapter l'offre de services au profil des jeunes.• La création de pôles avec la désignation d'un conseiller référent pour chaque thématique clé, tel que le logement, le handicap, l'emploi etc.



L'engagement

<i>En quoi la Mission Locale incarne cette valeur</i>	<i>Comment elle pourrait l'incarner davantage</i>
<ul style="list-style-type: none">• L'accueil inconditionnel des jeunes entre 16 et 25 ans• Le maillage territorial fait par la Mission Locale• La lutte contre les discriminations• Proposer des alternatives aux jeunes sortis du système scolaire• L'accompagnement sur les démarches administratives, sur le parcours de soin	<ul style="list-style-type: none">• Prévenir le décrochage scolaire en renforçant le partenariat avec l'Education Nationale et en mettant en place des accompagnements spécifiques• Développer la mobilité de l'offre de la Mission Locale sur l'ensemble du territoire• Mieux faire connaître l'offre de la Mission Locale en dehors de l'offre d'emploi et de la formation• Proposer des formations sur des thématiques spécifiques au sein de la Mission Locale pour professionnaliser les conseillers

NOS PRIORITÉS

DÉVELOPPER DES ACTIONS SPÉCIFIQUES EN FONCTION DES PUBLICS

POURQUOI EST-CE UNE PRIORITÉ ?

Les jeunes évoluent ainsi que leurs besoins, leurs demandes, leurs attentes en termes d'accompagnement par la Mission Locale

COMMENT Y PARVENIR ?

- Être en alerte sur ces changements et s'adapter
- Être moteur d'initiatives
- Adapter les ateliers à des publics spécifiques
- Travailler le bien-être et la santé mentale
- Faire participer les jeunes sur l'évolution de la Mission Locale
- Intégrer une équipe pluridisciplinaire (éducateurs spécialisés, animateurs, formateurs, etc.)

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À CET AXE :

- Dédier plus de temps au contact privilégié entre professionnels (conseillers, éducateurs, animateurs, formateurs etc.)
- Mettre en place plus de temps entre les jeunes et les conseillers de manière informelle afin de questionner leurs problématiques, leurs envies
- Réduire les disparités entre les jeunes urbains et ruraux en développant des ateliers sur les antennes de la Mission Locale

PISTE D'ACTION : FAVORISER LES TEMPS INFORMELS AVEC LES JEUNES

- Organiser des sorties collectives (exemple : escape-game, canoë-kayak etc.) ouvertes à tous les jeunes
- Permettre aux jeunes de s'exprimer et de discuter de manière libre et informelle et identifier des difficultés qui ne ressortent pas forcément en rendez-vous
- Permettre aux jeunes de se rencontrer entre eux et de favoriser les échanges entre les jeunes ruraux et citadins afin de créer une dynamique collective



LES POINTS DE VIGILANCE :

- Le coût financier de ces actions
- Conserver le rôle de conseiller en insertion socio-professionnelle et faire appel à des partenaires (service jeunesse) pour l'organisation d'actions spécifiques

NOS PRIORITÉS

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LE PUBLIC SUR LES QUESTIONS D'INCLUSION ET LES PROBLÉMATIQUES SOCIALES

POURQUOI EST-CE UNE PRIORITÉ ?

Des jeunes ayant des profils très différents (handicap, migrants etc.) se rendent à la Mission Locale et peuvent être en situation de mal être.

COMMENT Y PARVENIR ?

- Comprendre et identifier les différents profils de jeunes accompagnés par la Mission Locale
- Proposer des formations adaptées aux besoins des conseillers, par exemple sur la santé mentale
- Renforcer le partenariat avec les psychologues, la Maison des adolescents, le Centre médico-psychologique
- Créer des ateliers bien-être

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À CET AXE :

- Proposer des dispositifs adaptés aux différents profils et adapter la temporalité (urgence ou temps long)
- Continuer à développer une expertise sur les besoins, les problématiques et l'offre à disposition des jeunes
- Consolider les partenariats à long terme avec les institutions proposant des accompagnements en santé mentale, en les formalisant et en les conventionnant
- Permettre à la Mission Locale de disposer d'une enveloppe financière dédiée à la mise en place d'actions d'inclusion de tous les publics.



PISTE D'ACTION : CRÉER UN ESPACE DYNAMIQUE D'INSERTION

- Proposer la mise en place d'un Espace Dynamique d'Insertion au sein duquel les jeunes bénéficieraient :
 - d'un accompagnement psychologique et éducatif
 - d'une remise à niveau
 - d'une remobilisation autour d'ateliers manuels (bâtiment, jardinage, logistique, etc.)
 - d'une possibilité d'hébergement

LES POINTS DE VIGILANCE :

- Le coût financier du projet
- La pérennité de cet espace dans le temps.

NOS PRIORITÉS

DÉVELOPPER LES PRATIQUES PARTAGÉES ET LES OUTILS COMMUNS



POURQUOI EST-CE UNE PRIORITÉ ?

Il est nécessaire pour les salariés de la Mission Locale de s'adapter en permanence aux évolutions des publics accompagnés et de développer des outils pouvant répondre à cette nécessité

COMMENT Y PARVENIR ?

- Réinterroger l'organisation interne de la Mission Locale
- Encourager et faciliter le travail entre les salariés et les partenaires pour partager les pratiques

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À CET AXE :

- S'adapter aux publics en changement en faisant évoluer les pratiques de travail
- Maintenir et améliorer la dynamique partenariale en formalisant les partenariats existants
- Renforcer l'existence des réunions régulières sur l'échange de pratiques en interne, entre les équipes des différentes antennes de la Mission Locale.

PISTE D'ACTION : DES ATELIERS À LA CARTE

- Mettre à disposition une boîte à idées permettant aux jeunes et à l'équipe de la Mission Locale d'y déposer leurs idées d'ateliers
- Mettre en place des ateliers basés sur les talents ou les passions des jeunes pour susciter leur intérêt
- Permettre aux jeunes de s'inscrire de manière autonome aux ateliers en ligne
- Permettre aux jeunes d'avoir un lieu et un moment pour se rencontrer et échanger.

LES POINTS DE VIGILANCE :

- La motivation des jeunes pour s'inscrire en autonomie aux ateliers
- La disponibilité des conseillers et des locaux de la Mission Locale
- L'articulation des offres déjà proposées par les partenaires afin d'éviter la multiplication des dispositifs et compliquer la communication auprès des publics.

NOS PRIORITÉS

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LE PUBLIC SUR L'ACCÈS L'EMPLOI, SUIVRE LES JEUNES DANS L'EMPLOI / STAGE ET LEUR INTÉGRATION EN ENTREPRISE EN RENFORÇANT LES LIENS MISSION LOCALE - ENTREPRISES

POURQUOI EST-CE UNE PRIORITÉ ?

Les jeunes ont besoin d'un accompagnement renforcé dans leur intégration en entreprise. Pour ceux ayant un profil spécifique (primo arrivants, jeunes en situation de handicap etc.) il sera nécessaire d'adapter cette démarche d'intégration.

En parallèle, un travail est à mener sur les savoirs êtres des jeunes en entreprise et sur le ciblage des offres adaptées à leur profils.

COMMENT Y PARVENIR ?

- Accompagner physiquement les jeunes en entreprise, centre de formation, etc.
- Encourager l'insertion vers l'emploi, la formation
- Accompagner les entreprises dans l'intégration / l'inclusion
- Prendre en compte le potentiel décalage entre le projet du jeune et le projet d'entreprise.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À CET AXE :

- Renforcer les parcours individualisés des jeunes sur les offres d'emploi qui pourraient correspondre à leur profil, à leurs compétences et les mettre en place avec les entreprises
- Organiser des temps de découverte en entreprise sur quelques jours afin de permettre aux jeunes de découvrir différents métiers et différents environnements de travail avant d'accepter une offre
- Créer un lien téléphonique ou physique avec les entreprises afin d'assurer le suivi des jeunes y travaillant et prévenir les éventuelles difficultés.

PISTE D'ACTION : EXPÉRIMENTER LA VIE EN ENTREPRISE

- Favoriser l'intégration du jeune dans l'entreprise en lui permettant d'expérimenter le travail dans diverses structures durant quelques jours
- Imaginer un système de mentorat entre les jeunes travaillant déjà au sein de l'entreprise et les jeunes arrivant

LES POINTS DE VIGILANCE :

- La difficulté liée à la volonté des entreprises de participer à la démarche
- Une action à mettre en lien avec le dispositif période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)
- Les difficultés de certains jeunes pour s'intégrer et être en phase avec les exigences de l'entreprise.



NOS PRIORITÉS

RENFORCER LA DYNAMIQUE PARTENARIALE

POURQUOI EST-CE UNE PRIORITÉ ?

Les partenaires apportent des solutions et une offre précieuse pour répondre aux problématiques et aux demandes des jeunes.

COMMENT Y PARVENIR ?

- Redynamiser le Service Public Régional de l'Orientation avec les partenaires et la Région Centre Val de Loire
- Proposer des temps de rencontres et d'échanges réguliers entre partenaires
- Participer à la coordination des différents projets jeunesse
- Mutualiser l'information dans le réseau partenarial.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À CET AXE :

- Trouver les bons partenaires en fonction des problématiques et formaliser un répertoire des acteurs et/ou s'appuyer sur l'existant
- Renforcer le travail partenarial en imaginant des rencontres entre partenaires
- Conventionner tous les partenariats afin qu'ils ne reposent pas seulement sur des relations interpersonnelles.

PISTE D'ACTION : CAFÉ-RENCONTRE

- Définir des temps de rencontre dédiés, une fois par mois, en petit groupe et en alternant les conseillers et les partenaires présents
- Prévoir des rencontres dans les locaux de la Mission Locale ou chez les partenaires
- Contacter et cibler les partenaires voulant participer à la démarche.

LES POINTS DE VIGILANCE :

- Les disponibilités des conseillers et des partenaires
- Maintenir la dynamique dans le temps.



LE RETOUR DES JEUNES

Lors de l'atelier de travail du 3 octobre 2024, les jeunes présents ont pu prendre connaissance du diagnostic territorial et émettre des retours sur leurs difficultés. Ils ont pu également formuler ce qu'ils viennent chercher à la Mission Locale et ce que cette dernière pourrait faire pour répondre à leurs difficultés.

	Leurs difficultés	Ce que la Mission Locale peut faire
Scolarité	<ul style="list-style-type: none">Être entendu sur leur projet d'orientationTrouver des alternatives face aux difficultés rencontrées (phobie scolaire, handicap etc.)	Pas de réponse des jeunes sur cette thématique
Handicap	<ul style="list-style-type: none">Prendre en compte le handicap dans tous les domaines	Apporter des solutions aux personnes en situation de handicap
Habitat	<ul style="list-style-type: none">Des loyers élevés et un manque de logements disponiblesUne autonomie difficile lorsqu'on quitte le domicile familial	Favoriser et faire connaître les aides financières pour le logement des jeunes Mettre les jeunes en lien entre eux pour créer des colocations
Emploi	<ul style="list-style-type: none">Des difficultés à trouver un emploi en adéquation avec les qualifications, surtout lorsque les jeunes n'ont pas d'expériencesDes formations proposées pouvant mener à des études supérieures et non à un emploi	Trouver et travailler avec des partenaires d'emploi correspondant mieux aux projets professionnels des jeunes
Revenus et précarité	<ul style="list-style-type: none">Des revenus trop faibles pour subvenir à tous les besoinsDes problèmes de santé mentale en lien avec des difficultés de revenus	Pas de réponse des jeunes sur cette thématique

Ce que les jeunes viennent chercher à la Mission Locale :

- Du soutien et se sentir valorisé
- De l'aide pour avoir accès à leurs droits
- Des offres de formation et d'emploi
- Des aides pour passer le permis
- Des aides psychologiques
- Des ateliers comme du théâtre ou de la cuisine
- Des cercles de parole pour évoquer des difficultés

NOS ACTIONS 2023

Retrouvez l'ensemble des actions menées par notre structure : emploi, mobilité, projets professionnels, actions culturelles.



FLASHEZ-MOI



NOS RÉSEAUX



Retour sur le premier concours d'éloquence organisé par la Mission Locale, sur le thème : "À cœur vaillant, rien d'impossible. Et toi, qu'est-ce qui te tient à cœur ?"



Venez découvrir le clip officiel de la chanson Femme du Lendemain écrite par le collectif ML18 (jeunes accompagnés par la Mission Locale)



Venez écouter le podcast réalisé par les jeunes lors d'un micro-trottoir au marché de la Chancellerie, où ils sont allés à la rencontre des passants.